

ISSN-P : 2312-7031
ISSN-L : 3078-8234

FACULTE DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

ANYASÃ



Revue des Lettres et Sciences Humaines

Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés

Université de Lomé

Numéro 19
Décembre 2025

ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines

Université de Lomé

ISSN-P : 2312-7031 ; ISSN-L : 3078-8234

URL de la revue : <https://www.revue-anyasa.org>

Bases de référencement



ADMINISTRATION ET REDACTION DE ANYASA

Revue des Lettres et Sciences Humaines
Laboratoire de Recherches sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés
Université de Lomé

Directeur administratif de la rédaction : Professeur Messan VIMENYO

Comité scientifique et de lecture

Professeur Yaovi AKAKPO (Université de Lomé)
Professeur Mahamadé SAVADOGO (Université de Ouagadougou)
Professeur Augustin K. DIBI (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Lazare POAME (Université Alassane Ouattara)
Professeur Marc Louis ROPIVIA (Université Omar Bongo)
Professeur Charles Zakarie BOAWO (Université Marien Ngouabi)
Professeur Issa Djarangar DJITA (Université de Moundou)
Professeur Azoumana OUATTARA (Université Alassane Ouattara)
Professeur Paul ANOH (Université Félix Houphouët-Boigny)
Professeur Delali Komivi AVEGNON (ENS d'Atakpamé)
Professeur Komi N'KERE (Université de Lomé)
Professeur Benjamin ALLAGBE (Université d'Abomey Calavi)
Monsieur Ludovic Baïsserné PALOU, Maître de Conférences (Université de Pala)
Monsieur Pessièzoum ADJOUSSI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Iléri DANDONOUGBO, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Nayondjoa KONLANI, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Madame Koko Zébéto HOUEDAKOR, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Koffi KPOTCHOU, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Kodzo KPOFFON, Maître de Conférences (Université de Lomé)
Monsieur Eyanah ATCHOLE, Maître de Conférences (ENS d'Atakpamé)

Secrétaire de rédaction : Koku-Azonko FIAGAN (MC), Tel : +228 99762908, E-mail : azonkokoku@gmail.com

Contact :

BP. 1515, Lomé

Tél. : +228 90833419 / 90192589

E-mail : revue.anyasa@gmail.com ou anyasa@revue-anyasa.org

A ces membres du comité scientifique, s'ajoutent d'autres personnes ressources consultées occasionnellement en fonction des articles à évaluer

Éditorial

Le mot **Anyasa** prononcé Anyásã, à ne pas confondre avec ahɔhlɔ, désigne en éwé « intelligence » ou « connaissance ». Dans les textes bibliques, anyásã est mis en rapport synonymique avec núnya « savoir ». Pour le caractère scientifique des travaux et la dimension universelle des recherches, le vocable a été retenu pour nommer cette Revue des Lettres et Sciences humaines que le *Laboratoire de Recherche sur la Dynamique des Milieux et des Sociétés (LARDYMEs)* se propose de faire paraître deux numéros par an. La naissance de cette revue scientifique s'explique par le besoin pressant de pallier le déficit de structure de publication spécialisés en Lettres et Sciences humaines dans les universités francophones de l'Afrique. C'est précisément pour parvenir à cette vision holistique de la recherche (et non seulement de ses résultats, dont les plus évidents sont les publications, mais aussi de son contexte), que nous éditons depuis 2014 la revue Anyasa afin que chaque chercheur en sciences sociales trouve désormais un espace pour diffuser les résultats de ses travaux de recherche et puisse se faire évaluer pour son inscription sur les différentes listes d'aptitudes des grades académiques de son université.

Charte d'éthique

Pour veiller à l'intégrité des travaux et de la diffusion des recherches scientifiques, la revue Anyasa applique les règles éthiques de la présente charte. Nous encourageons les membres du comité scientifique et de lecture, les contributeurs et les évaluateurs à les respecter.

Engagements de la revue

Le comité de rédaction a pour priorité l'amélioration de la revue anyasa, ainsi que la publication et la diffusion en ligne d'un contenu scientifique concis, exigeant et éthique.

Rôles des évaluateurs

Les évaluateurs sont sélectionnés pour leur expertise scientifique. Ils sont chargés d'évaluer les manuscrits sur leur seul contenu, sans distinction de race, de sexe, de convictions religieuses, de nationalité, d'affiliation universitaire. Les avis rendus par les évaluateurs doivent être objectifs. Les évaluateurs sont tenus de signaler tous les articles ayant un rapport de similitude avec l'article soumis à la revue.

Publication

Les auteurs autorisent la diffusion de leur article au format papier et numérique sur le site web de la revue. Les auteurs garantissent à l'éditeur de l'originalité de leur contribution et lui assurent la jouissance entière et libre des droits ainsi cédés. Si leur article est co-signé par plusieurs auteurs, l'auteur principal doit être assuré de l'accord des co-auteurs au regard de la cession de droits. Les auteurs s'engagent également à avoir pris soin d'éviter tout plagiat.

AVIS AUX AUTEURS

1. Note aux contributeurs

« ANYASA » revue des lettres et sciences humaines, publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé (CTS) de Lettres et sciences humaines/CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016). Les contributeurs doivent s'y conformer.

1.1. Les manuscrits

Un projet de texte soumis à évaluation, doit comporter un titre (Times New Romans, taille 12, Lettres capitales, Gras), la signature (Prénom(s) et NOM (s) de l'auteur ou des auteurs, l'institution d'attaché), l'adresse électronique de (des) auteur(s), le résumé en français (250 mots), les mots-clés (cinq), le résumé en anglais (du même volume), les keywords (même nombre que les mots-clés). Le résumé doit synthétiser la problématique, la méthodologie et les principaux résultats.

Le manuscrit doit respecter la structuration habituelle du texte scientifique : Introduction (Problématique, Hypothèse compris) ; Approche méthodologie ; Résultats ; Analyse des Résultats ; Discussion ; Conclusion ; Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginaires, numérotées en chiffres arabes, sont rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginaires. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à d'autres langues que celle de l'article en italique (*Adansonia digitata*).

Le volume du projet d'article (texte à rédiger dans le logiciel word, Times New Romans, taille 12, interligne 1.5) doit être de 30 000 à 40 000 caractères (espaces compris).

Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

- 1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)**
 - 1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)**
 - 1.2.1. Troisième niveau (Times 11 gras, italique)**

1.2.2. Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée en-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). La source (centrée) est indiquée en dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : annoncés, insérés puis commentés dans le corps du texte.

La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2. Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (B. A. Sy. 2008, p. 18) ;
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...) »
- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire. - Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement.

Ainsi qu'il le dit : Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socioculturelle et de civilisation traduisant une impréparation socio-historique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continu et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) pour les articles et les chapitres d'ouvrage. Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Par exemple :

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, Les défis de la mondialisation, Paris, L'Harmattan, société, Paris, Gallimard, 352 p.

BERGER Gaston, 1967, L'homme moderne et son éducation, Paris, PUF. DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », Diogène, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, Violence technologique et développement. La question africaine du développement, Paris, L'Harmattan, 156 p.

Sommaire

Géographie

FACTEURS ET ENJEUX DU RETOUR DE MARCHANDISES DE L'E-COMMERCE DANS LA RÉGION DU TCHOLOGO (COTE D'IVOIRE)	p. 1-17
<i>Céba Timothée KELY, Gaha Franck Olivier GUIHI, Bi Marie Richard Nicetas ZOUHOULA</i>	
DYNAMIQUE DE PRODUCTIVITE ET CAPACITE DE CHARGE DES PATURAGES A DAOUNA/REGION DE SEGOU (MALI).....	p. 18-32
<i>Abdou BALLO</i>	
CONDITIONS DE LOGEMENT : UN INDICATEUR DE LA VULNÉRABILITÉ DES POPULATIONS D'ABOISSO EN CÔTE D'IVOIRE.....	p. 33-50
<i>Vassamouka KONE, Gilles-Harold Wilfried MAI</i>	
PRODUCTIONS CACAOYERE ET CULTURE VIVRIERE : UNE ASSOCIATION CULTURALE COMME STRATEGIE DE DURABILITE DANS LA SOUS-PREFECTURE DE BONON (CENTRE-OUEST, COTE D'IVOIRE)	p. 51-64
<i>Guy Roger Yoboué KOFFI, Yao Privat KOUASSI, Komenan Gabin KOMENAN</i>	
ACCÈS DES FEMMES À LA TERRE CULTIVABLE DANS LES VILLAGES D'ADIAHO ET DE TCHINTCHÉBÉ DANS LA SOUS-PRÉFECTURE DE BONOUA.....	p. 65-81
<i>Babjo Julienne SOGBOU Epse ATIORY, Zohonon Sylvie Céline SERI Epse YAPI, Sidiki Youssouf COULIBALY</i>	
EVALUATION DE LA PAUVRETE ET STRATEGIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE.....	p. 82-98
<i>Adoum Younous MAHAMAT, Djibrine Souleyman ALI, Djidainairi Israël NON-NDE</i>	
ACTIVITES COMMERCIALES DE RUE ET DEVELOPPEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COMMUNE DE GOLFE 5 AU TOGO.....	p. 99-114
<i>Djiwonou Koffi ADJALO</i>	

Sociologie

- DIFFUSION DES MOTOS-TAXIS AU SÉNÉGAL ET ANALYSE DE QUELQUES PROBLÉMATIQUES LIÉES À LEUR ESSOR.....
Abdoulaye NGOM p. 115-128

- DU DECLASSEMENT A LA DOMINATION : LA RECONQUETE DU POUVOIR PAR LA FORCE ET LA FABRIQUE D'UN ORDRE AUTORITAIRE AU TOGO (1991-2025).....
Adoté Akué AKPABIE, Solenko GNENDA p. 129-151

Sciences de l'éducation

- EFFETS DES CAPSULES VIDÉO SUR LES PERFORMANCES DES ÉLÈVES DANS LES ÉCOLES URBAINES POST-PRIMAIRES ET SECONDAIRES AU BURKINA FASO.....
Céraphin Pegdwende OUÉDRAOGO, Windpouiré Zacharia TIEMTORÉ p. 152-166

- LA RELATION PÉDAGOGIQUE EN PÉRIL : ANALYSE DE L'IMPACT DES OUTILS NUMÉRIQUES SUR LE PROCESSUS ENSEIGNEMENT-APPRENTISSAGE.....
Faïhoun Anselme HOUNYEVOU, Guillaume Abiodoun Chogolou ODOUWO p. 167-180

Histoire

- LE CIMETIÈRE COLONIAL FRANÇAIS DE BAKEL SENEGAL (1854 – 2020).....
Saliou Dit Baba DIALLO, Ambroise Djéré MENDY, Nicolas Serge Elisé SAGNA p. 181-197

Philosophie

- LA DERIVE DU POUVOIR POLITIQUE AU TCHAD DES ANNEES 1990 A NOS JOURS A TRAVERS UNE ANALYSE DE LA NOTION DE L'AMBITION CHEZ NICOLAS MACHIAVEL ?.....
Jean Michel MOUNGA MBAIDJE TAMBAYE p. 198-210

Psychologie

- SATISFACTION DANS LES ÉTUDES ET TRAVAIL
ACADEMIQUE PERÇU DES ÉTUDIANTS DE
L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO AU BURKINA
FASO..... p. 211-223

Yvonne KOUTOU ép. TIBIRI

Lettres modernes

- GUEHEKIA DE MECASSON DOUADELET : UNE ŒUVRE
PARSEMEE DE PROVERBES A STRUCTURE COMPLEXE... p. 224-236

Lagazane KAMAGATÉ, Ehouman Dibié Besmez SENY

- DECOLONIALITE DE L'ETRE ET RHETORIQUE DE LA
RECONCILIATION IDENTITAIRE AU BORD DE
L'OGOOUE..... p. 237-255

Marthe OYANE METOGHO

EVALUATION DE LA PAUVRETE ET STRATEGIE DE CROISSANCE ECONOMIQUE

Adoum Younous MAHAMAT, Djibrine Souleyman ALI, Djidainairi Israël NON-NDE

Institut Tchadien de Recherche Agronomique pour le Développement (ITRAD), Université de N'Djamena, Tchad

Résumé : L'objectif de notre recherche est d'évaluer la réduction de pauvreté par la méthode de la croissance pro-pauvre. C'est une méthode, la plus appropriée dans le cadre du Document Stratégique de la Réduction de la Pauvreté, développée par DATT et RAVALLION (1992) ; KAKWNI et PERNIA (2000) qui traite la décomposition de la variation du niveau de pauvreté en deux facteurs. Le premier expliquant l'effet de la variation du revenu moyen (facteur revenu) et le second interprétant l'effet de la modification de la distribution des richesses (facteur inégalités) en vue de construire un indice de croissance pro-pauvre qui permet de séparer le biais « inégalités » présent dans le taux de croissance économique ; cette méthode est aussi appliquée à l'économie tchadienne durant la période de la SNRP1 et SNRP 2 (2003-2021) en vue de voir l'atteinte de progrès des OMD à l'horizon 2030. Les résultats sont plus ou pertinents et indiquent que la croissance a été favorable aux pauvres en milieu urbain mais défavorable en milieu rural. Nous espérons ainsi que dans l'avenir, la SNPR suivante pourrait atteindre les ODM en 2030.

Mots clés : Croissance, Pauvreté, SNRP1et2, Croissance pro-pauvre.

Abstract : The objective of our research, is to analyze the impact of the economic growth on poverty with the help of the macro-economic indicators by the method of the pro-poor growth. It is a method, the most suitable in the setting of the DSRP (Strategic document of the Poverty Reduction), developed by DATT and RAVALLION (1992); KAKWANI and PERNIA (2000) that treats the decomposition of the variation of the poverty level in two factors. The first explaining the effect of the variation of the middle income (factor income) and the second interpreting the effect of the modification of the distribution of wealth's (factor inequalities) in order to construct an indication of pro-poor growth that permits to separate the slant inequalities" present in the economic growth rate. This method is also applied to the Chadian economy during the period of the SNRP1 et 2 (2003-2021) in order to see the attack of progress of the OMD to The horizon 2025. The results are more or less impressionable and indicate that the growth was favorable to the poor in urban environment but unfavorable in farming environment. We hope as well as in the future, the SNPR could reach the ODM in 2030.

Key words: Growth, Poverty, SNRP1, SNPR2, Pro-poor growth.

Introduction

Le concept de la croissance pro-pauvre justifie notre contribution en expliquant l'intérêt pour ce domaine notamment dans le contexte des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Nous permettons de montrer l'impact de la croissance économique sur le taux de la pauvreté selon KAKAWANI et PERNIA (2001). L'expérience a cependant démontré que les fruits de la croissance allaient davantage aux riches à cause de leurs avantages en termes de capital humain et financier selon THOMAS Piketty (1980).

Depuis les années de l'indépendance jusqu'aux nos jours, les pays développés et les organismes internationaux ont fait plusieurs efforts dans le domaine du développement économique et social pour réduire l'extrême pauvreté dans le monde et bien évidemment en Afrique. Les institutions internationales, le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) en font un véritable cheval de bataille et orientent en conséquence, leurs politiques vers la réduction de la pauvreté. Ces institutions ont un objectif bien déterminé : Atteindre les Objectifs du Millénaires de Développement, malgré les différentes stratégies de développement et sommets organisés, alors que l'Afrique Subsaharienne où la pauvreté progresse dans tous les domaines a constamment besoin d'aide.

C'est qu'en 1996, le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale ont décidé de proposer à leurs membres une nouvelle initiative pour alléger les dettes insoutenables des pays ayant un revenu de moins d'un dollar par jour.

Compte tenu de toutes ces initiations dans un contexte international et régional permettant la mise en œuvre de la SNRP1 et la SNRP2 qui ont données fiables et récentes sur la pauvreté de manière à réaliser une enquête d'envergure sur les conditions de vie de ménages dont l'exécution technique a été confiée à l'Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques (INSEED).

Le gouvernement a ainsi finalisé en 2007, cette deuxième enquête sur la réduction de la pauvreté, intitulée SNRP2 (document de la stratégie de la croissance de réduction de la pauvreté). Etant donné que la 1ère enquête, (Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel (ECOSITE1(1995/1996), et la deuxième (Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel (ECISITE2) n'ont pas toujours été exhaustives, après avoir fait une analyse de la pauvreté et un bilan de la 1ère stratégie du document (SNRP1), la SNRP2 a donc été définie comme référence pour les nouveaux axes stratégiques jusqu'en 2021.

Le pays dispose en effet d'importantes ressources naturelles (39 millions d'hectares de terres cultivables, dont 5,6 millions irrigables), d'importantes ressources en eaux souterraines et de surface et un cheptel estimé à plus de 19 millions de têtes, toutes espèces confondues, sans compter les volailles estimées à 40 millions.

La croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) a fortement ralenti, passant de 14,3 % en 2010 à 2,8 % en 2011. Mais, durant la période 2012-2013, la croissance a progressé d'environ 5,1 % grâce à l'industrie pétrolière. Avec le renforcement des cours du pétrole et la stabilisation des dépenses publiques en 2012 ont aidé à améliorer les indicateurs des finances publiques et la position extérieure du pays.

Sur une population totale de 11,2 millions d'habitants, le taux de pauvreté était de 55 % en 2004 et a augmenté à 87 % en milieu rural, mais l'Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) a estimé ce taux à 46,7% donc il y'a une légère régression de taux de pauvreté. Malgré ce potentiel, le Tchad reste parmi les pays les plus pauvres du monde, classé au 163ème rang mondial sur 169 selon l'indice de développement humain des Nations Unies pour le Développement (2010) avec environ 54% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté. Ainsi, la pauvreté est un phénomène touchant essentiellement le milieu rural où vivent 87% des pauvres. L'objectif de notre recherche est d'évaluer la réduction de pauvreté par la méthode de la croissance pro-pauvre entre la période 2003-2021.

1.2. Méthodologie de la recherche

La méthodologie appliquée est basée essentiellement sur une recherche documentaire selon plusieurs auteurs et consiste à faire aussi, la collecte des données disponibles au Tchad émanant d'institutions nationales et internationales sur la question de la pauvreté, surtout les données de trois dernières enquêtes menées par L'INSEED (Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques).

Les méthodes appliquées à l'économie tchadienne durant la période SNRP1 et SNRP2 sur l'évolution de l'économie d'une manière globale et la variation du taux de pauvreté en particulier sont les suivantes :

Les méthodes des indices de la pauvreté ; notamment celui de FOSTER-Greer-Thorbecke (FGT)/1984 ; l'indice de construction de la croissance pro-pauvre développé par DATT et RAVALLION (1992) ; KAKWANI et PERNIA (2000) sur la décomposition de la variation des effets de la croissance et d'inégalités.

L'étude de la pauvreté monétaire trouve son fondement dans les travaux scientifiques de Booth (1887) et Rowntree (1901), sont considérés comme pauvres, les individus ne disposant pas de ressources monétaires suffisantes pour acquérir la quantité de biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux ou pour atteindre un niveau de vie correspondant aux normes de la société.

Nous privilégions toujours les indices (voir cadrage1) proposés par Foster, Gréer et Thorbecke (1984) dont la forme générale est la suivante :

$$P_\alpha = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^\alpha \quad (1)$$

Avec :

- n la population totale ; q le nombre de ménages pauvres :

- α un paramètre d'aversion pour la pauvreté ;
- z la ligne de pauvreté et
- y_i le bien-être du ménage i . Selon la valeur de α , trois indices caractéristiques peuvent être spécifiés. Il s'agit des « trois indices (i) de la pauvreté ».

Lorsque : l'aversion pour la pauvreté α est de 0, mesure l'incidence ou le ratio de pauvreté, soit :

$$P_0 = \frac{q}{n} \quad (2)$$

Cet indice ne nous donne pas des informations fiables sur l'ampleur des privations des pauvres par rapport au reste de la population, ni sur la dispersion des pauvres, les uns par rapport aux autres. Donc raison pour laquelle les deux autres indices sont proposés.

Lorsque α est égal à 1,1 mesure l'intensité ou la profondeur de la pauvreté, c'est à-dire la distance qui sépare le revenu des pauvres à la ligne de pauvreté. Son expression s'écrit :

$$P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)$$

(3)

Enfin, une valeur de 2 pour le paramètre α permet de définir l'inégalité de la pauvreté 2.

Elle mesure l'écart de revenu entre les pauvres eux-mêmes. Son expression est donnée par :

$$P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left(\frac{z - y_i}{z} \right)^2 \quad (4)$$

Ces indices ont des liens importants avec les axiomes de Sen (1976).

- L'axiome de monotonicité qui stipule que « toutes choses étant égales par ailleurs, une réduction du bien-être d'un ménage en dessous de la ligne de pauvreté doit augmenter l'indice de pauvreté » (Sen, 1976 : 219) ;
- L'axiome de transfert qui énonce que « toutes choses étant égales par ailleurs, un transfert de bien-être d'un ménage en dessous de la ligne de pauvreté vers n'importe quel ménage plus riche doit augmenter l'indice de pauvreté » (Sen, 1976 : 219).

Ainsi, la pauvreté globale s'obtient en faisant la moyenne des différents indices, pondérée par la part de chaque secteur ou groupe socioéconomique dans la population (Ravalions, 1992).

$$P = \sum_{j=1}^m p_j \frac{n_j}{n} \quad (5)$$

Par ailleurs, en vertu du principe d'additivité des indices FGT, la variation de la pauvreté entre deux dates ($t = 1, 2$) est appréhendée par les modifications de pauvreté à l'intérieur des secteurs – variations intra-sectorielles – et par les déplacements de population entre les secteurs – variations intersectorielles – RAVALLION, HUPPI (1991). Etant donné P un indice de FGT ($\alpha > 0$) à la date t , et, la part dans la population totale du secteur j ($j = 1 \dots k$), $v_i^t = n_i^t / n^t$, il est possible d'exprimer la variation de la pauvreté entre les deux dates par :

$$P_a^2 - P_a^1 = \sum_{j=1}^k (p_{aj}^2 - p_{aj}^1) v_j^1 + \sum_{j=1}^k (v_j^2 - v_j^1) + \sum_{j=1}^k (p_{aj}^2 - p_{aj}^1) (v_j^2 - v_j^1) \quad (6)$$

La première composante correspond aux effets intra-sectoriels. Elle explique la contribution des changements de la pauvreté à l'intérieur de chaque secteur, lorsque les proportions de population des différents secteurs sont fixées à leur niveau initial (en $t = 1$). La deuxième composante, l'effet des déplacements de population, mesure l'impact des changements de la répartition de la population entre secteurs sur la pauvreté initiale. La troisième composante mesure les effets d'interaction, c'est-à-dire l'éventuelle interaction entre les variations sectorielles de pauvreté et les mouvements de population.

Si les indices de pauvreté permettent de rendre compte de certaines privations dont sont victimes les individus, ils restent, néanmoins, limités et ne permettent pas de saisir toute la dynamique de la pauvreté. Des outils permettant de tester la robustesse des comparaisons de pauvreté, entre les différents sous-groupes, peuvent s'avérer, dans ce cas, utile dans l'analyse de la pauvreté.

2.2 Robustesse des comparaisons de pauvreté

La robustesse de l'évolution de la pauvreté entre deux périodes peut être évaluée au moins à partir de deux instruments, à savoir le test de nullité des différences de pauvreté et le test de dominance stochastique.

2.3 Robustesse des comparaisons cardinales de pauvreté

L'analyse de la robustesse des comparaisons de pauvreté renvoie à un outil développé par KAKWANI (1980). Il s'agit du test de nullité des différences de la pauvreté, présenté comme une forme d'extension d'un test de significativité des différences de moyenne. Le calcul de ce test nécessite, par ailleurs, d'exprimer les erreurs types (standard errors) asymptotiques des indices FGT lorsque est, respectivement, égal à 0 et ≥ 1 :

$$SE(P_0) = \frac{\sqrt{P_0(1 - P_0)}}{n} \quad (7)$$

$$SE(P_\alpha) = \frac{\sqrt{(P_{2\alpha} - P_\alpha^2)}}{n} \quad (8)$$

Il en résulte que la statistique t (rapports de la valeur de l'indice de pauvreté considéré et de l'erreur type associée) suit une distribution asymptotique normale de moyenne nulle et de variance égale à 1.

Elle permet de tester la nullité des indices de pauvreté. Ainsi, un t supérieur à 1,96 signifie que l'hypothèse de nullité de l'indice doit être rejetée au seuil de 5 pour cent. Elle est obtenue de la manière suivante. Soient deux échantillons n_1 et n_2 et deux indices de pauvreté correspondants $*1$ et $*2$, la statistique est égale :

$$\eta = \frac{P^{*1} - P^{*2}}{SE(P^{*1} - P^{*2})} \quad (9)$$

Avec

$$E(P^{*1} - P^{*2}) = \sqrt{(\sigma_1^2/n_1) + (\sigma_2^2/n_2)} \text{ et } \sigma_i = SE(P^{*i}) \cdot \sqrt{n_i} \quad (10)$$

La statistique η suit également une distribution asymptotique normale centrée réduite et permet de tester :

L'hypothèse nulle H_0 selon laquelle les différences de pauvreté observées ne sont pas significativement différentes de zéro. De ce fait, lorsque la valeur absolue calculée de η est supérieure à 1,96, on rejette H_0 . Par conséquent, la différence entre les deux indices de pauvreté est statistiquement significative, pour un niveau de confiance de 5 pour cent.

2.4. Évaluation des effets de la croissance économique sur les pauvres à travers la construction d'un indice de croissance pro-pauvre

Il est très difficile d'élaborer un indicateur capable de mesurer en quoi la croissance économique favorise le bien-être des pauvres. Selon MECULLOCH et BAULCH (1999) et KAKWANI et PERNI (2000), nous pouvons élaborer un indice de croissance pro-

pauvre en anglais (pro-poor growth index), on peut comparer, la réduction de la pauvreté observée à l'aide de l'augmentation du PIB avec la diminution de la pauvreté qui aurait été observée si les gains de la croissance avaient été équitablement répartis.

Pour analyser l'impact de la croissance économique sur la pauvreté, on mesure séparément son impact sur le revenu moyen (le facteur revenu) et son impact sur la distribution des revenus (le facteur inégalité).

Du poids des deux effets dépendra la valeur de l'indice de croissance pro-pauvre.

Si l'on note ΔP la variation de la pauvreté observée suite à une variation du PIB entre deux périodes, celle-ci peut être décomposée de sorte que :

$$\Delta P = FR + FI. \quad (11)$$

Ainsi, on fait apparaître :

- le facteur revenu, noté FR, qui mesure la part de la variation de l'indice de pauvreté imputable au seul effet de la variation du revenu moyen ; en d'autres termes, il s'agit de la variation de l'indice de pauvreté que l'on aurait constatée entre les deux périodes si la distribution des revenus était restée constante ; le facteur inégalité, noté FI, qui mesure la part de la variation de l'indice de pauvreté imputable au seul effet de la variation de la distribution des revenus. En d'autres termes, il s'agit de la variation de l'indice de pauvreté que l'on aurait constatée entre les deux périodes si le revenu moyen était resté constant.

A la manière de Kakwani et Pernia (2000), on peut à présent construire un indice de croissance pro-pauvre noté Ω , tel que :

$$\Omega = \frac{\Delta P}{FR} = \frac{FR + FI}{FR} \quad (12)$$

A la lumière de l'équation ci-dessus, nous pouvons interpréter l'indice de croissance pro-pauvre, selon que l'économie connaisse une phase d'expansion ou de récession économique. L'interprétation de l'indice Ω est synthétisée dans le tableau ci-après.

Tableau : 1 Interprétation de Ω selon les signes de taux de croissance (G).

Interprétation de Ω selon le signe de G	
$\Omega > 1$	→ croissance pro-pauvre
Phase d'expansion économique	$0 < \Omega < 1$ → croissance faiblement pro-pauvre
	$\Omega < 0$ → croissance anti-pauvre
$\Omega < 1$	→ récession anti-pauvre
Phase de récession économique	$0 < \Omega < 1$ → récession faiblement pro-pauvre
	$\Omega < 0$ → récession pro-pauvre

- Cas d'une phase d'expansion économique ($g > 0$ et $FR < 0$)
- Si $\Omega > 1$, l'augmentation du revenu moyen entraîne une baisse de l'indice de pauvreté, via le facteur revenu. Ce recul de pauvreté est amplifié par le facteur inégalités.

En effet, FI est alors inférieur à 0, ce qui traduit une redistribution des richesses favorable aux pauvres, et provoque une baisse de l'indice de pauvreté. En d'autres termes, les deux effets jouent en faveur d'une diminution de l'indice de pauvreté. On parle alors de croissance pro-pauvre.

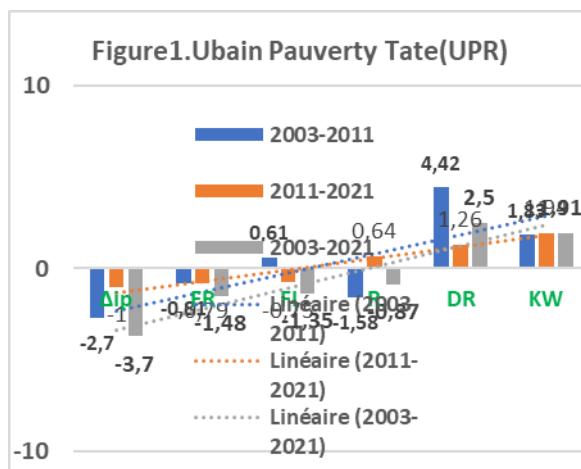
- Si $0 < \Omega < 1$, la baisse de l'indice de pauvreté induite par le facteur revenu, via la hausse du revenu moyen, est atténuée par le facteur inégalités du fait d'une redistribution des richesses défavorable aux pauvres ($FI > 0$ et en valeur absolue, $FI < FR$). On parle alors de croissance faiblement pro-pauvre.
- Si $\Omega < 0$, la baisse de l'indice de pauvreté, liée au facteur revenu, est plus que compensée par une augmentation des inégalités de sorte qu'au final, l'indice de pauvreté augmente ($FI > 0$ et en valeur absolue, $FI > FR$). On parle alors de croissance anti-pauvre.
- Cas d'une phase de récession économique avec $g < 0$ et $FR > 0$
- Mutatis mutandis, l'interprétation est la suivante :
- Si $\Omega > 1$, la période est qualifiée de récession anti-pauvre.
- Si $0 < \Omega < 1$, la période est qualifiée de récession faiblement pro-pauvre.
- Si $\Omega < 0$, la période est qualifiée de récession pro-pauvre.

3. Résultats et discussion

3.1 Application à l'économie Nationale

3.1.1 Construction de l'indice de pauvreté par la méthode de la croissance pro-pauvre

Cette formule indique la décomposition de la variation de l'indice de pauvreté au Tchad en milieu urbain et rural.



Source : Nos travaux (M.A. Younous,2024).

Noté Bien (NB) :

Δip = Variation de Indice Pauvreté

TPU= Taux de pauvreté Urbaine

TPR =Taux de Pauvreté Rural

FR = Facteur Revenu

IR = Facteur d'Inégalités

R= résidu

DR = Datt et Ravallion

KW= Kakani/Pierna(Ω)

Ω = oméga = indice la pauvreté

En milieu urbain période entre la 2003 et 2011, (Pendant cette période il y avait une légère diminution de la pauvreté).

On remarque qu'il y avait une phase d'expansion économique, et le taux croissance moyen est environ 7% noté $g>0$: cette phase est caractérisée par une augmentation de la dépense moyenne par personne rapportée au seuil de pauvreté de l'ordre de 24,6 % ; ceci est dû également, par la chute du taux de pauvreté de 2,7 points lors de la période de SNRP1 en SNRP2 ; d'où on assiste à une légère diminution de la pauvreté.

En effet, si la distribution des revenus était restée constante, la chute de l'indice de pauvreté aurait été de 0,61 points. On voit donc que l'effet d'inégalité a contribué à la réduction du taux de pauvreté, et bien que son effet soit antisocial par rapport au facteur revenu, il montre que la répartition des richesses, durant cette période, favorisé les déciles inférieurs de la distribution.

Par suite, si la dépense moyenne par personne était restée inchangée, le taux de pauvreté aurait chuté de 0,51 points.

En fin de période, l'indice de croissance pro-pauvre prend la valeur 1,83 pour KAKWANI et 4,42 pour DATT et RAVAILLON et mettent en évidence une période de croissance pro-pauvre.

Nous avons dit que : le cas d'une phase d'expansion économique ($g>0$; FR $(-0,61)<0$ et $(1,83)>1$) alors on parle de croissance pro-pauvre.

Si >1 , l'augmentation du revenu moyen entraîne une baisse de l'indice de pauvreté, via le facteur revenu. Ce recul de pauvreté est dégagé par le facteur inégalités.

En effet, FI est alors inférieur à 0, ce qui traduit une redistribution des richesses favorable aux pauvres, et provoque une baisse de l'indice de pauvreté. En d'autres termes, les deux effets jouent en faveur d'une diminution de l'indice de pauvreté. Voilà l'importance de la croissance pro-pauvre.

La diminution de la pauvreté au Tchad dans le milieu urbain a été aussi approuvé par la formule de Datt et Ravallion (92) ; puisque nous avons trouvé la valeur de $=4,42$ est largement >1 ; mais cela ne signifie pas que la SNRP a éliminé carrément la pauvreté.

Il est vrai qu'au cours de la période SNRP1 et SNRP2, il y avait une légère diminution de la pauvreté dans les grandes villes (N'Djamena, Sahr et Moundou), mais cela ne correspondait non plus aux OMD ; la pauvreté persiste toujours ; puisque la plupart de la situation des ménages qui vivaient dans les grandes villes, n'est pas encore résolue selon nos résultats.

Au cours de la période 2009-2011, la dépense moyenne par personne rapportée au seuil de pauvreté a chuté de 1%, mettant en évidence une phase de récession économique qui s'est logiquement traduite par une augmentation de la pauvreté. En effet, le taux de pauvreté s'est baissé de 1 point et la décomposition effectuée fait apparaître que le facteur revenu a ici encore été moins dominant. En effet, à redistribution neutre, la chute de la dépense moyenne par personne aurait entraîné une baisse de l'indice de pauvreté de 0,79

points. Le facteur inégalités, dont la valeur met en évidence une redistribution des richesses défavorable aux pauvres, a quant à lui provoqué une baisse du taux de pauvreté de 0,75 point. La valeur d'obtenue (1,26) traduit donc bien une phase de récession anti-pauvre ; parce que les résultats nous montrent que : le FI (-0,75)>FR (-0,79) et (1,26)>1.

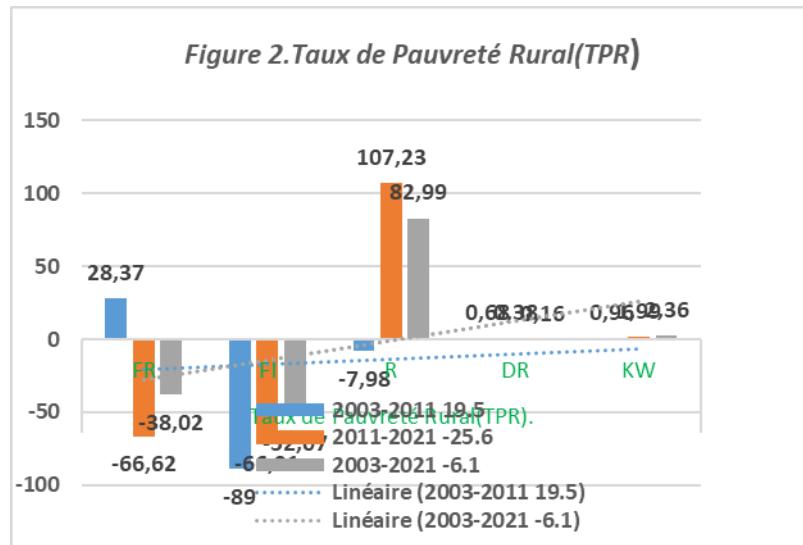
Enfin, si l'on analyse entièrement la variation des indices de pauvreté en milieu urbain, sur la période 2003-2011, la décomposition fait apparaître une phase de croissance économique favorable aux déciles inférieurs de la distribution des richesses, qui s'est traduite par une baisse du taux de pauvreté de 3,7 points.

De son côté, le facteur revenu explique à lui seul une diminution de l'indice de pauvreté de 1,48 point. Au final, l'indice de croissance pro-pauvre qui prend la valeur 2,5 pour DATT et RAVALLION ; 1,91 pour KAKWANI et PERNIA traduit une période de croissance favorable aux pauvres.

Néanmoins, ces conclusions ne nécessitent pas couvrir les besoins nécessaires en termes de lutte contre la pauvreté.

Sur l'ensemble de l'intervalle étudié, l'importance proportionnelle de l'effet inégalités par rapport à l'effet revenu conduit par construction à l'obtention d'un indice de croissance pro-pauvre élevé, mais la faible réduction des indices de pauvreté nous impose à minimiser la baisse des inégalités réellement survenue en milieu urbain.

En ce qui concerne le milieu rural, l'analyse nous met en évidence une situation largement différente. La pauvreté est plus fréquente dans le milieu rural que du milieu urbain, plus 78% de la population tchadienne sont en situation d'inégalité.



Source : Nos calculs personnels (M.A. Younous,2024)

Au cours de la période 2003-2011, le milieu rural a connu une phase d'expansion économique caractérisée par une augmentation de la dépense moyenne par personne rapportée au seuil de pauvreté de 7 % et une diminution du taux de pauvreté de 19,5 points.

La valeur du facteur revenu montre que si la variation de la dépense moyenne par personne s'était opérée avec modification de la courbe de Lorenz, le taux de pauvreté aurait augmenté de 28,37 points.

Le facteur inégalités a donc joué en défaveur des plus pauvres, puisque à dépense moyenne par personne constante, la redistribution des richesses aurait provoqué une diminution du taux de pauvreté de 0,89 point. L'indice de croissance pro-pauvre prend la valeur 0,96 pour KAKWANI et PETNIA, 0,68 pour DATT et RAVALIION ; et traduit une croissance faiblement pro-pauvre dans la mesure où l'effet de l'augmentation de la dépense moyenne par personne sur la baisse du nombre de pauvres a été limité par une augmentation des inégalités durant cette période.

Si $0 < (0,96) < 1$, la baisse de l'indice de pauvreté induite par le facteur revenu, via la hausse du revenu moyen, est atténuée par le facteur inégalités du fait d'une redistribution des richesses défavorable aux pauvres ($FI > 0$ et en valeur absolue, $FI (0,89) < FR (28,37)$). On parle alors de croissance faiblement pro-pauvre

Ce résultat nous permet de conclure que c'est le décile de la distribution qui se situe juste au-dessus du seuil de pauvreté qui a connu la plus forte dégradation en termes de niveau de vie.

Entre 2009 et 2021, la dépense moyenne par personne a enregistré, en milieu rural, une baisse de 28,1%. Cette phase de récession économique a entraîné une augmentation du taux de pauvreté de 25,6 points.

Le facteur revenu a contribué à diminuer ce taux de 66,62 points (à redistribution neutre), alors que de son côté, le facteur inégalités a entraîné aussi une diminution du nombre de personnes pauvres de 66,21 points. L'indice traduit donc une -pauvre phase de récession anti.

À l'inverse de la période 2003-2011, ce résultat s'accentue avec les indices de sévérité de la pauvreté. En effet, de ce point de vue, le facteur inégalités devient, en valeur absolue, supérieur au facteur revenu, ce qui signifie, que la hausse des inégalités a été durant cette période davantage préjudiciable aux pauvres que la chute de la dépense moyenne par personne.

Au final, la redistribution des richesses a, toutes choses égales par ailleurs, contribué non seulement à accroître le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, mais avec un effet plus massif encore, elle a contribué à accroître l'écart entre le niveau de vie moyen des pauvres et le seuil de pauvreté.

Ce résultat traduit le fait que ce sont les déciles de la distribution qui se situent sous le seuil de pauvreté qui ont le plus souffert de l'accroissement des inégalités.

3.1.2. L'évolution des indicateurs de pauvreté

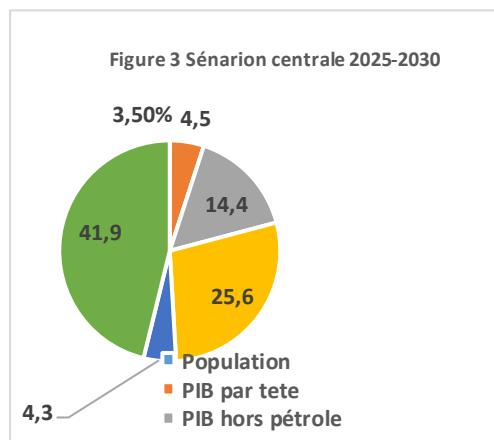
Les estimations se fondent sur l'évolution de l'incidence globale de la pauvreté surtout le taux de pauvreté monétaire.

Tableau 2 : Evaluation des indicateurs de pauvreté de 2011 à 2024

Désignation	2011	2022	2023	2024	2015
Incidence de la pauvreté					
TCHAD	46,7%	46,4%	42,5%	42,3%	41,9%
Milieu urbain	20,9%	21,3%	17,5%	16,6%	15,9%
Milieu rural	52,5%	52,1%	48,1%	48,1%	47,8%
Profondeur de la pauvreté					
TCHAD	16,5%	16,4%	14,8%	14,8%	14,8%
Milieu urbain	5,5%	5,8%	4,4%	4,2%	4,1%
Milieu rural	19,0%	18,9%	17,2%	17,1%	17,2%
Sévérité de la pauvreté					
TCHAD	8,0%	8,0%	7,1%	7,1%	7,1%
Milieu urbain	2,2%	2,3%	1,7%	1,7%	1,7%
Milieu rural	9,3%	9,2%	8,3%	8,3%	8,3%

Source : A partir de nos enquêtes

On remarque que les contributions de la production agricole pourront réduire la pauvreté et améliorer le revenu des producteurs et la consommation des ménages en milieu rural ; d'ailleurs ce qui a été également approuver par la courbe d'incidence de la croissance.



Source : A partir de nos enquêtes

La profondeur et l'incidence de la pauvreté se réduirait davantage dans le milieu rural qu'urbain. En effet, de 19% en 2011, la profondeur de la pauvreté dans le milieu rural passera à 17,2% tandis que dans le milieu urbain il devrait passer de 5,5% à 4,1%. Quant à la sévérité de la pauvreté, il atteindrait 8,3% en 2015 contre 9,3% en 2011 dans le milieu rural, la moyenne nationale se situant à 7,1% contre 8,0% en 2011.

3.1.3 La construction d'un indice de croissance pro-pauvre de YOUNOUS Kosso

Pour analyser l'impact de la croissance économique sur la pauvreté, on mesure séparément son impact sur le revenu moyen (Effet ou facteur revenu) et son impact sur la distribution des revenus (Effet ou facteur inégalité).

Du poids des deux effets dépendra la valeur de l'indice de croissance pro-pauvre.

Si l'on note ΔP la variation de la pauvreté observée suite à une variation du PIB entre deux périodes, celle-ci peut être décomposée de sorte que

$$\Delta P_{t, t+1} = \left[\left(P_2 \times \frac{Z_1}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1} \right) + \left(P_1 \times \frac{Z_2}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1} \right) \right] \quad (13)$$

Formule de Chercheur YOUNOUS Kosso

Où $\Delta P_{t, t+1}$ est la variation de la pauvreté entre t et $t-1$;

P_1 et P_2 indiquent respectivement le taux de pauvreté en période t et $t+1$;

μ_1 , μ_2 désignent respectivement le revenu moyen ou la dépense moyenne de consommation en période t et $t+1$

Z_1 et Z_2 représentent respectivement la ligne de pauvreté en période t et $t+1$

$P_2 \times \frac{Z_1}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1}$ = Facteur revenu (Effets moyens de croissance) en d'autres termes : il s'agit de la variation de l'indice de pauvreté que l'on aurait observée entre les deux périodes si la distribution des revenus était restée constante ; on note : ΔEFC

$P_1 \times \frac{Z_2}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1}$ = Facteur d'inégalité (Effets moyens d'inégalité) il s'agit de la variation de l'indice de pauvreté que l'on aurait observée entre les deux dates si le revenu moyen était resté constant ; on note ΔEFI .

D'où $\Delta P_{t, t+1} = \Delta EFC + \Delta EFI$. (14)

Indice de croissance pro-pauvre.

$$\Omega = \Delta EFC + \Delta EFI / \Delta EFC$$

$$= \Delta P_{t,t+1} / \Delta EFC \quad (15)$$

Son interprétation dépend du signe du taux de croissance

- Dans une économie en phase d'expansion, c'est-à-dire le taux de croissance noté $t>0$, $\Delta EFC<0$ et $\Delta EFI <0$
- Si $\Omega > 1$, il y a une augmentation du revenu moyen, ce qui traduit une redistribution des richesses favorable aux pauvres, et provoque une baisse de l'indice de pauvreté ; donc, on parle alors de croissance pro-pauvre.
- Si $\Omega < 0$, et ($\Delta EFI > 0$ et en valeur absolue, $\Delta EFI > \Delta EFC$), l'indice de pauvreté augmente. On parle alors de croissance anti-pauvre.
- Si $0 < \Omega < 1$ et ($\Delta EFI > 0$ et en valeur absolue $\Delta EFI < \Delta EFC$). La baisse de l'indice de pauvreté se traduit par une redistribution des richesses défavorable aux pauvres. On parle alors de croissance faiblement pro-pauvre.
- Cas d'une phase de récession économique avec $g<0$ et $FR>0$
- Si $\Omega > 1$, la période est qualifiée de récession anti-pauvre.
- Si $0 < \Omega < 1$, la période est qualifiée de récession faiblement pro-pauvre.
- Si $\Omega < 0$, la période est qualifiée de récession pro-pauvre

La formule générale prend la forme suivante

$$\Delta P_{t,t+1} = \left(P_2 \times \frac{Z_1}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1} \right) + \left(P_1 \times \frac{Z_2}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1} \right) + \Delta R_{n,t+1} \quad (16)$$

Indice de croissance pro-pauvre $\Omega = \Delta P_{t,t+1} / \Delta EFC$.

Application de nos données

Entre la période 2011-2020, le milieu urbain du Tchad avait un taux de pauvreté respectivement $P1 = 24,5\%$ et $P2 = 20,9\%$, les seuils de pauvreté étaient $Z1 = 34500$ et $Z2 = 30700$ et les dépenses moyennes de consommation par individu étaient $\mu_1 = 210500$ et $\mu_2 = 281712$

Calculer la variation des indices de pauvreté de la ville entre 2003 et 2011.

Construire un indice de la croissance pro-pauvreté (Ω) selon la formule Younous Kosso

Solution

Calcule de variation des indices de la pauvreté en milieu urbain du Tchad entre 2003 et 2011.

$$\Delta P_{t, t+1} = \Delta EFC + \Delta EFI + \Delta Rn_{t+1}$$

$$\Delta P_{t, t+1} = \left[\left(P_2 \times \frac{Z_1}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1} \right) + \left(P_1 \times \frac{Z_2}{\mu_2} - P_1 \times \frac{Z_1}{\mu_1} \right) \right] + \Delta Rn_{t+1}$$

$$\Delta EFI = 0,245 \times 30700/281712 - 0,245 \times 34500/210500 = 0,026$$

$$\text{Avec } \Delta P_{t, t+1} = P_2 - P_1 = -0,037 = -0,015 + 0,026 + \Delta Rn_{t+1} = \Delta EFC + \Delta EFI + \Delta Rn_{t+1}$$

$$\Delta P_{t, t+1} - \Delta EFC - \Delta EFI = -0,037 + 0,015 - 0,026 = -0,048 = \Delta Rn_{t+1}$$

2. Indice de croissance pro-pauvre

$$\Omega = \Delta P_{t, t+1} / \Delta EFC = -0,015 / -0,048$$

$$\Omega = 0,31$$

Ω se trouve entre 0 et 1 donc la croissance est faiblement pro-pauvre.

Conclusions

D'après nos résultats, nous pouvons conclure que ; la SNRP2 ne pourrait pas atteindre les ODM d'ici 2025 ; mais peut-être, elle pourrait joindre les ODM dans l'avenir (2025-2030) à condition que le pays soit stable et la gestion de revenu pétrolier sera équitablement répartie dans toutes les institutions de l'Etat à fin de reculer catégoriquement la pauvreté aux seins des ménages les plus vulnérables.

De toutes les façons, le pays a besoin de politiques volontaristes rigoureuses pour une stabilité du monde rural.

Non seulement le secteur pétrolier contribue fortement à la réduction de la pauvreté, mais il ne faut également pas négliger la part de l'agriculture et de l'élevage dans le cadre du développement économique et social en vue d'écartier la pauvreté et atteindre les ODM.

Bibliographie

DATT et RAVALLION (1992) ; KAKWANI et PERNIA (2000) sur la décomposition de la variation des effets de la croissance et d'inégalités.

DATT, G, et M, Ravallion, (1992), "Growth and Redistribution Components of Changes FOSTER-Greer-Thorbecke (FGT)/1984 ; l'indice de construction de la croissance pro-pauvre

FOSTER, J, Greer, J; Thorbecke, E, 1984, A Class of decomposable poverty measures, Econometrical 52, 761-765.

KAKWANI, N, (2000): "On measuring growth and inequality components of poverty with application to Thailand," Journal of Quantitative Economics, 16(1), 67-79, KA26

KAKWANI, N, et E, Pernia (2000), "What is Pro-poor Growth?" Asian Development

Review 16(1):1–22.

KAKWANI, et Son, H, (2002), “Pro-poor Growth and Poverty Reduction : The Asian Experience”, the Poverty Center, Office of Executive Secretary, ESCAP, Bangkok

Kakwani N. et Pernia E.M., 2000, « Pro-Poor Growth and Income Inequality », Asian Development Bank.

Ravallion M, 1996, Comparaisons de la Pauvreté, Concepts et Méthodes, LSMS document de travail N°122, Banque

Sen, Amartya, 1981, Poverty and Famines : an Essay on Entitlements and Deprivation, Oxford, Clarendon Press.

Sen, Amartya, 1984, Resources, Values and Development, Cambridge (MA), Harvard University Press.

Thomas Piketty, 1980, les fruits de la croissance allaient davantage aux riches à cause de leurs avantages en termes de capital humain et financier.

YOUNOUS Kosso (2025). Construction de l’indice pauvre.